

Facteurs protecteurs familiaux de la délinquance juvénile féminine

D. Rasseneur¹

M. Born²

1. Service Lire et Écrire, Namur.
2. Service de psychologie de la délinquance, Université de Liège.

Résumé

Cette étude aborde la délinquance juvénile féminine sous l'angle de la résilience et des facteurs protecteurs. Elle a pour objectif de mettre en évidence les facteurs protecteurs familiaux qui empêcheraient les adolescentes présentant une probabilité élevée d'apparition de comportements délinquants de manifester de tels comportements. L'échantillon utilisé est composé d'adolescentes délinquantes placées en institution et d'adolescentes non-délinquantes suivant un enseignement de type professionnel ou technique. Ces adolescentes, toutes âgées de 12 à 18 ans, furent réparties en sous-groupes selon leurs niveaux de risque et de délinquance. Une analyse comparative des différents groupes fut réalisée afin d'établir les éléments qui auraient un rôle protecteur. Les principaux éléments mis en évidence concernent la relation et le soutien maternels.

Mots clés : résilience, facteurs protecteurs, délinquance juvénile, adolescentes.

Abstract

This study approaches feminine juvenile delinquency from the point of view of resilience and protective factors. It aims to bring into light the family protective factors that would stop the ados with a high incentive to delinquent behaviours to express them. The sample is composed of delinquent teenagers placed in institutions and non delinquent teenagers learning in technical schools. The teenagers aged from 12 to 18 years were put in several groups according to their level of risk and delinquency. A comparative analysis of the different groups was made in order to establish the different elements that would have had a protective role to play. The major protective elements shown concern the support and relation to the mother.

Key words : resilience, protective factors, juvenile delinquency, teenagers.

Correspondance :

Psychologie de la délinquance
et du développement
psychosocial.

Université de Liège

B33 Sart Tilman

B- Liège

Courriel : mborn@ulg.ac.be

La délinquance féminine a fait l'objet de peu d'attention par rapport à la masse foisonnante des travaux consacrés aux comportements délictueux de la gent masculine. En effet, la plupart des auteurs ont tenté essentiellement de percer le secret de la population majoritairement présente sur la scène délinquante. Cependant, bien que considérée comme moins importante que celle des garçons et différente par le type de faits commis, la délinquance des filles est néanmoins une réalité que l'on ne peut ramener à l'état de non-phénomène. Ceci est d'autant plus vrai que ces dernières années, le taux de la délinquance au féminin progresse et que le type d'actes commis par cette nouvelle génération d'adolescentes délinquantes devient beaucoup plus sérieux, à l'instar de leurs homologues masculins (Calhoun, Jurgens, & Chen, 1993). Chesney-Lind (2001), quant à elle, souligne que les filles ne sont pas vraiment plus violentes mais que les délits les moins sérieux, particulièrement ceux commis par les filles, sont à présent considérés par la justice.

Les principales études concernant la délinquance des filles ont abordé essentiellement la dimension étiologique de ce phénomène. Cette étiologie fut associée à la fois à des facteurs psychologiques et socioculturels. Ainsi, les causes les plus populaires de la délinquance au féminin regroupent les familles dysfonctionnelles (Berger, 1989; Glueck & Glueck, 1950; Kroupa, 1988), l'estime de soi (Algan, 1974; Bour, Young, & Hemmingsem, 1984; Power & Beveridge, 1990), les abus sexuels (Calhoun, Jurgens, & Chen, 1993; Orr & Downs, 1985) et l'incapacité à établir des relations (Algan, 1974; Claes & Simard, 1992; Reitsma-Street, Offord, & Finch, 1985).

En regard de ces études classiques, une nouvelle approche du phénomène de la délinquance juvénile est actuellement envisagée, à savoir l'étude de la résilience et des facteurs protecteurs. L'intérêt pour les facteurs protecteurs trouve son origine dans les travaux de psychopathologie développementale. En effet, parmi des enfants similairement exposés aux risques de psychopathologie, il fut observé que certains d'entre eux pouvaient échapper aux conséquences malheureuses. Cette observation a amené des auteurs tels que Garnezy (1985), Rutter (1985), Werner (1989), Lösel et Bliesener (1990) à porter leur intérêt sur des variables qui pourraient avoir un effet protecteur dans le domaine de la délinquance, c'est-à-dire des variables qui pourraient servir à modérer, à amortir l'effet des facteurs de risque.

Selon Rutter (1985), « les facteurs protecteurs se réfèrent aux influences qui modifient, améliorent ou altèrent la réponse d'une personne à divers événements fortuits prédisposant à l'inadaptation ». L'action protectrice de ces facteurs se marque dans ce qu'il est convenu d'appeler résilience. Ainsi, la résilience fait référence au phénomène selon lequel certains individus, en dépit d'une exposition à divers facteurs de risque, ne développent pas de conduite d'inadaptation. Ce terme a souvent fait l'objet d'une certaine incompréhension. En effet, beaucoup le considèrent comme une résistance génétique au stress alors qu'il faudrait y voir, selon Lösel et Bliesener (1990), « une habileté relativement stable à résister aux événements stressants ». Dans cette perspective, les facteurs protecteurs seraient liés à la fois à des prédispositions personnelles et à l'expérience acquise.

Ainsi, parmi les facteurs protecteurs qui ont pu être mis en évidence en matière de délinquance juvénile, il y a des facteurs personnels tels que l'habileté cognitive (Lösel & Bliesener, 1990; Rutter, 1985), des facteurs protecteurs statutaires tels

qu'être l'aîné de la fratrie (Blackburn, 1993) ou être de sexe féminin (Rutter, 1985). Concernant ce dernier facteur, une étude de Heimer (1996) a montré que les « définitions de genres », c'est-à-dire les croyances concernant la féminité et la masculinité, sont acquises et incorporées dans le « moi » et servent à réguler les comportements. Cependant, ces « définitions de genres » ont des conséquences différentes chez les filles et les garçons sur les comportements de violation des lois. En effet, il a pu être constaté que l'internalisation des « définitions de genres » réduit la délinquance parmi les filles mais pas parmi les garçons. Ainsi, les filles qui internaliseraient les « définitions de genres » auraient une vision de la délinquance comme étant aberrante et non naturelle.

D'autres facteurs que sont les facteurs protecteurs sociaux tels que le soutien social, le climat émotionnel positif, la structuration des loisirs et la relation à une personne de référence (Born & al., 1996; Lösel & Bliesener, 1990, 1994) ont également un rôle à jouer en matière de délinquance juvénile.

Dans la présente étude, cette nouvelle perspective fut appliquée exclusivement à la délinquance juvénile féminine. Ainsi, nous avons essayé de mettre en évidence chez des adolescentes présentant une probabilité élevée d'apparition de comportements délinquants des facteurs protecteurs qui les empêcheraient de manifester de tels comportements.

À l'instar de Lösel et Bliesener (1990, 1994), nous nous sommes intéressés plus particulièrement aux facteurs protecteurs sociaux cités ci-dessus. En effet, l'importance que peut avoir autrui dans le développement de l'enfant et de l'adolescent n'est plus à démontrer. En ce qui concerne plus particulièrement les filles, il fut d'ailleurs montré que celles-ci attachent plus d'importance aux relations interpersonnelles que les garçons et plus particulièrement aux relations qu'elles ont avec leurs parents (Douván & Adelson, 1966; Thibaut & Rondal, 1996; Youniss & Smollar, 1985). En effet, l'influence des parents sur le développement social de leurs enfants est fondamentale. Dès le début de la vie, l'enfant est impliqué dans des contextes sociaux où les parents jouent un rôle central (Jackson, 1997). L'entrée dans l'adolescence conduit à d'importants changements dans ce modèle, changements qui se mettent en place graduellement et qui peuvent s'assortir de conflits. Le principal défi au cours de cette évolution est de concilier d'une part la prise d'autonomie de l'adolescent et d'autre part la stabilité des liens émotionnels au sein de la famille. Dès les années 60, l'enquête de Douvan et Adelson a dressé un tableau fortement contrasté de la prise d'autonomie chez les filles et les garçons. Il apparaît dans cette enquête que le désir de se libérer de la dépendance affective des parents est beaucoup moins affirmé chez les filles que chez les garçons et que les adolescentes se révèlent soucieuses de maintenir les liens affectifs qui les relient à la famille. Plus récemment, Thibaut et Rondal (1996) ont souligné que si les filles ont plus de conflits avec leurs parents qui exercent un plus grand contrôle sur elles et leur laissent donc moins de marge de manœuvre, elles gardent des contacts émotionnels et physiques proches avec leur famille.

Or, chez les adolescentes délinquantes, l'absence de relations positives aux parents ainsi que la difficulté à établir des contacts vrais et profonds avec autrui furent mises en évidence (Algan, 1974 ; Claes & Simard, 1992 ; Reitsma-Street, Offord, & Finch, 1985). Celles-ci auraient des capacités relationnelles moins bonnes que les

autres adolescentes que ce soit avec les pairs ou les adultes et plus particulièrement leurs parents.

L'investigation de la sphère sociale des adolescentes et plus particulièrement de la qualité des relations que les adolescentes entretiennent avec leurs parents s'avère dès lors d'intérêt.

Méthode

Participants

Le but de cette étude est de mettre en évidence chez des adolescentes présentant une probabilité élevée d'apparition de comportements délinquants des facteurs qui les empêcheraient de manifester de tels comportements. Pour cela, une analyse comparative de 38 adolescentes délinquantes vivant dans des institutions publiques et privées et de 39 adolescentes non délinquantes de l'enseignement technique et professionnel, toutes âgées entre 12 et 18 ans, fut réalisée. Parmi ces adolescentes, 51 sont d'origine belge, 13 d'origine française, 5 sont italiennes, 2 sont africaines et 2 viennent des pays de l'est, 4 n'ont pas répondu à la question. Afin de tester les hypothèses de cette étude développées ultérieurement, les deux populations d'adolescentes durent être réparties en sous-groupes. Cette répartition s'est réalisée sur base de critères de risque et de niveaux de délinquance.

En effet, la définition de la résilience implique l'exposition à divers facteurs de risque. Dès lors, pour constituer l'échantillon d'adolescentes susceptibles de s'inscrire dans la catégorie des résilientes, six critères de risque furent définis : la dissociation familiale (divorce, décès ou emprisonnement d'un ou des deux parents), des difficultés financières persistantes, un faible niveau socioculturel, un milieu familial déviant, un environnement favorisant les comportements délinquants et déviants, un abus. Le seuil de risque fut placé à trois, c'est-à-dire qu'une adolescente présentant au moins trois de ces critères fut considérée comme étant à « haut risque » de délinquance.

Des niveaux de délinquance durent également être définis. En effet, le concept de résilience s'applique au processus selon lequel certaines personnes ne développent pas de conduite d'inadaptation ou de trouble psychiatrique lourd en dépit d'une exposition à divers facteurs de risque. Au sein de l'échantillon, ce type de personnes se trouve parmi les adolescentes non délinquantes. Cependant, au sein de la population délinquante, les adolescentes à faible niveau de délinquance ont été distinguées des adolescentes à fort niveau de délinquance. La distinction entre délinquance forte et délinquance faible repose à la fois sur un indice *nombre de faits* et sur un indice *gravité des faits*. En ce qui concerne l'indice *nombre de faits*, on considère qu'une adolescente est reprise dans la catégorie de délinquance faible si elle n'a jamais commis un seul fait de forte gravité, si elle n'a pas commis de délits dans plus de trois catégories de faits de faible gravité (et dans un même temps n'a pas commis plus de trois délits par catégorie), si elle n'a pas commis trois délits par catégorie de faible gravité (et pas plus d'un fait de gravité moyenne). L'échelle de gravité des actes commis par ces adolescentes fut inspirée de la typologie du passage à l'acte des délinquants de Le Blanc (1994). Elle est organisée en catégories de délits (vols, comportement violent, destruction de biens, délits sexuels, stupéfiants) et, pour chaque catégorie, en niveaux de gravité des faits commis (gravité faible, gravité

moyenne, forte gravité). Par exemple, dans la catégorie «stupéfiants» la consommation est considérée comme un fait à faible niveau de gravité, la vente de drogues douces comme un fait à niveau de gravité moyenne et la vente de drogues dures comme un fait à niveau de forte gravité. Afin de recueillir ces données, nous avons réalisé une mesure de délinquance auto-révoquée couvrant une période non-limitée dans le temps. En effet, s'il était possible d'avoir accès aux dossiers des adolescentes placées en institution, ce n'était pas le cas pour les adolescentes de l'enseignement technique et professionnel. Il nous a donc semblé opportun d'utiliser le même type de mesure pour les 2 groupes.

Les critères et le seuil de risque ainsi que les niveaux de délinquance étant définis, l'échantillon a pu être réparti en six groupes. En effet, en croisant la variable «risque» avec la variable «niveau de délinquance», les groupes suivants ont pu être constitués : adolescentes à délinquance forte et à haut niveau de risque (n=23), adolescentes à délinquance faible et à haut niveau de risque (n=11), adolescentes à délinquance nulle et à haut niveau de risque ou résilientes (n=15), adolescentes à délinquance forte et à bas niveau de risque (n=1), adolescentes à délinquance faible et à bas niveau de risque (n=3), adolescentes à délinquance nulle et à bas niveau de risque (n=24)¹. Le nombre restreint d'adolescentes présentes au sein du groupe délinquance forte/bas risque et du groupe délinquance faible/bas risque nous a amenés à écarter ces deux groupes de l'analyse. Les adolescentes à délinquance nulle/bas risque ont été utilisées uniquement à titre de groupe de référence. Seules les adolescentes présentant un haut niveau de risque ont été retenues pour fin d'analyse.

Facteurs protecteurs investigués et outil d'investigation

Les facteurs protecteurs sociaux investigués dans cette étude sont :

- le soutien social défini comme un réseau d'aide de l'individu et investigué à l'aide de questions relatives à la fois aux soutiens matériel et émotionnel,
- le climat émotionnel positif investigué au travers de questions relatives au climat dans lequel les adolescentes vivent et à leurs relations avec leur entourage,
- la structuration des loisirs investiguée au travers d'items relatifs au temps de loisirs passé dans diverses situations et aux contacts des adolescentes avec leurs pairs,
- la relation à une personne de référence investiguée par la question : « Y a-t-il quelqu'un qui te guide lorsque tu as une décision à prendre ou un acte à poser? »

L'investigation de ces facteurs fut réalisée à l'aide d'un questionnaire pour les non-délinquantes et d'un entretien reprenant les mêmes items pour les délinquantes. Initialement, nous souhaitions réaliser un entretien avec les deux populations d'adolescentes. Cependant, cette manière de procéder était difficile à instaurer dans les écoles où des autorisations écrites étaient nécessaires pour rencontrer les étudiantes individuellement. Nous avons donc dû procéder par questionnaire. Par

1. Considérées dans leur ensemble, les adolescentes ont une moyenne d'âge de 15 ans et 4 mois. Les moyennes d'âge en fonction des groupes définis ultérieurement sont les suivantes : 15 ans et 2 mois pour les adolescentes à délinquance forte/haut risque, 15 ans et 3 mois pour les adolescentes à délinquance faible/haut risque, 14 ans et 10 mois pour les résilientes, 15 ans et 9 mois pour les adolescentes à délinquance nulle/bas risque.

contre, dans les institutions, la procédure par questionnaire nous fut déconseillée au profit de l'entretien plus approprié pour ces adolescentes. Les réponses à ces items furent recueillis sur un continuum à sept points² et pour deux périodes de la vie : l'enfance (période s'étalant de 0 à 12 ans) et l'adolescence (de 12 ans à l'âge actuel de l'adolescente).

Hypothèses

L'hypothèse globale de cette recherche fut énoncée comme suit : les facteurs protecteurs sociaux que sont le climat émotionnel positif, la structuration des loisirs, le soutien social et la relation à une personne de référence vont se manifester de manière différenciée au sein des différents groupes d'adolescentes à haut risque.

La principale différenciation dont nous avons fait l'hypothèse a trait aux parents. En effet, comme cela fut souligné antérieurement, les parents occupent une place extrêmement importante pour les adolescentes. Ainsi, nous avons fait l'hypothèse que les adolescentes à haut risque seraient d'autant plus protégées contre le développement de conduites délinquantes qu'elles estiment d'une part entretenir de bonnes relations avec leurs parents et d'autre part pouvoir compter sur ceux-ci en toute circonstance.

Traitement des données

L'outil d'investigation utilisé étant constitué majoritairement d'items nécessitant une réponse sur un continuum à sept points, nous souhaitions, initialement, analyser ces réponses au moyen de l'analyse de variance. Cependant, l'utilisation de l'analyse de variance suppose que les réponses aux items analysés soient distribués normalement dans la population. Or, lors de l'analyse graphique de nos données, nous avons dû constater que cette distribution n'avait pas l'apparence d'une courbe normale. En effet, les adolescentes ont eu tendance à répondre aux extrémités du continuum en utilisant très peu les positions intermédiaires (cette manière de répondre n'était pas apparue lors de la réalisation d'un pré-test). Étant donné la distribution non-normale des données, nous avons regroupé les données obtenues sur un continuum à sept points en deux catégories. Ce regroupement s'est réalisé sur base de la médiane. Ainsi, les réponses inférieures ou égales à la médiane ont été regroupées sous une catégorie, tandis que les réponses supérieures à la médiane ont été regroupées sous une deuxième catégorie. Ainsi de données de mesure où chaque observation représente un score le long d'un continuum et dont les statistiques les plus courantes constituent la moyenne et l'écart-type, nous sommes passés à des données catégorielles qui consistent en la fréquence des observations qui se situent dans chacune des catégories choisies.

L'objectif de notre étude consistant à analyser si les réponses aux items investigués diffèrent selon les groupes d'adolescentes interrogées, nous sommes dès lors confrontés à deux variables catégorielles : la variable groupe comprenant 4 catégories et la variable correspondant à l'item investigué comprenant 2 catégories. L'analyse de telles données peut se réaliser au moyen du test du chi-carré.

2. Exemple : Aujourd'hui, à qui confies-tu tes angoisses, tes interrogations ? A ta mère : jamais, toujours, à ton père : jamais, toujours, etc.

Cependant, si le test chi-carré permet d'établir l'indépendance entre la variable groupe et les différentes variables étudiées, elle ne nous permet pas de savoir précisément quels sont les groupes qui diffèrent les uns des autres. Afin d'obtenir des précisions à ce sujet, nous avons également analysé les groupes deux à deux selon le test chi-carré. Nous sommes conscients qu'en appliquant le test six fois à de mêmes données, nous augmentons le risque de commettre une erreur de première espèce. C'est pourquoi, pour compenser ce risque, nous rejetterons l'hypothèse nulle lorsque la probabilité d'erreur de première espèce sera inférieure à 0,01. Nous ne présenterons les résultats qu'en termes de tendance lorsque cette probabilité sera comprise entre 0,01 et 0,05.

Une dernière remarque s'impose également quant au respect des conditions d'application de ce test. En effet, selon Cochran, le test chi-carré peut être utilisé si dans l'ensemble du tableau, il n'y a pas plus de 20% de cellules ayant des fréquences attendues inférieures à 5 et pas de fréquences attendues inférieures à 1. Cependant, étant donné le nombre restreint d'adolescentes à délinquance faible/haut risque (11) et d'adolescentes résilientes (15), nous fûmes confrontés à des difficultés en ce qui concerne le respect de cette condition. Ainsi, quelques-unes de nos analyses font état de 25% de cellules possédant une fréquence attendue inférieure à 5. Nous sommes conscients que ces résultats ont dès lors moins de poids mais ils restent, néanmoins, extrêmement intéressants. C'est pourquoi, nous les présenterons également en termes de tendance.

Résultats

Les résultats principaux qui ont émergé de cette étude concernent la mère. En effet, à la fois les relations et le soutien maternels ont permis de distinguer les différents groupes d'adolescentes à haut risque.

Ainsi, les adolescentes résilientes ont tendance à être plus nombreuses que les adolescentes à délinquance faible/haut risque à estimer leurs relations avec leur mère très bonnes (chi-carré=4,279, dl=1, p=0,039, 25 % des cellules ont une fréquence attendue inférieure à 5), à estimer pouvoir très souvent compter sur leur mère en cas de gros ennuis (chi-carré=3,939, dl=1, p=0,047, aucune fréquence attendue inférieure à 5) ainsi qu'à estimer recevoir souvent du soutien de la part de leur mère (chi-carré=5,418, dl=1, p=0,020, aucune fréquence attendue inférieure à 5) Elles sont également plus nombreuses qu'à la fois les adolescentes à délinquance faible/haut risque (chi-carré=16,343, dl=1, p=0,000, aucune fréquence attendue inférieure à 5) et les adolescentes à délinquance forte/haut risque (chi-carré=11,780, dl=1, p=0,001, aucune fréquence attendue inférieure à 5) à estimer pouvoir se confier souvent à leur mère. Ces résultats furent obtenus pour la période actuelle.

Durant l'enfance, les relations et le soutien maternels ont également permis de différencier les résilientes des autres adolescentes. En effet, les adolescentes résilientes sont plus nombreuses que les adolescentes à délinquance faible/haut risque à estimer avoir pu se confier très souvent à leur mère durant l'enfance (chi-carré=6,003, dl=1, p=0,014, aucune fréquence attendue inférieure à 5). Si l'on se réfère au soutien maternel global, les adolescentes résilientes ont tendance à être plus nombreuses que les adolescentes à délinquance faible/haut risque (chi-carré=6,003,

dl=1, $p=0,014$, aucune fréquence attendue inférieure à 5) à estimer avoir souvent reçu du soutien de la part de leur mère durant l'enfance.

Si la mère occupe une place prégnante au sein des résultats, des différences relatives aux relations paternelles ont également pu être mises en évidence. En effet, les adolescentes à délinquance faible/haut risque ont tendance à être plus nombreuses que les adolescentes résilientes (chi-carré=6,481, dl=1, $p=0,011$, 25 % des cellules ont une fréquence attendue inférieure à 5) et les adolescentes à délinquance forte/haut risque (chi-carré=6,173, dl=1, $p=0,013$, 25 % des cellules ont une fréquence attendue inférieure à 5) à estimer leurs relations actuelles avec leur père très bonnes. De même, les adolescentes à délinquance faible/haut risque ont tendance à être plus nombreuses que les adolescentes à délinquance forte/haut risque (chi-carré=5,458, dl=1, $p=0,019$, 25% des cellules ont une fréquence attendue inférieure à 5) à estimer leurs relations avec leur père très bonnes durant l'enfance.

Les résultats relatifs à la personne de référence ont également fait apparaître la place importante des parents. En effet, les adolescentes résilientes ont tendance à être plus nombreuses que les adolescentes à délinquance forte/haut risque (chi-carré=6,683, dl=1, $p=0,010$, 25 % des cellules ont une fréquence attendue inférieure à 5) et les adolescentes à délinquance faible/haut risque (chi-carré=5,531, dl=1, $p=0,019$, 25 % des cellules ont une fréquence attendue inférieure à 5) à avoir un de leurs deux parents comme personne de référence et plus particulièrement leur mère.

De plus, les résilientes ont tendance à être plus nombreuses que les adolescentes à délinquance forte/haut risque à avoir la même personne de référence actuellement que durant l'enfance (chi-carré=9,329, dl=1, $p=0,002$, 25 % des cellules ont une fréquence attendue inférieure à 5).

Quelques résultats concernant le climat familial dans lequel ont vécu les adolescentes purent également être mis en évidence. En effet, les adolescentes à délinquance forte/haut risque ont tendance à être plus nombreuses que les résilientes à estimer que leurs parents se disputaient souvent pendant leur enfance (chi-carré=4,370, dl=1, $p=0,037$, aucune fréquence attendue inférieure à 5). De plus, les résilientes ont tendance à être plus nombreuses que les adolescentes à délinquance forte/haut risque à estimer le climat général de leur enfance très positif (chi-carré=4,027, dl=1, $p=0,045$, aucune fréquence attendue inférieure à 5) (voir tableau 1).

Discussion

Plusieurs éléments différenciant les groupes d'adolescentes à haut risque purent être mis en évidence.

Parmi les éléments de différenciation mis en évidence, les éléments relatifs à la relation maternelle semblent occuper une place importante. En effet, les relations à la mère et le soutien reçu de celle-ci ont tendance à faire l'objet d'une meilleure appréciation de la part des adolescentes résilientes comparativement aux adolescentes à délinquance faible/haut risque et aux adolescentes à délinquance forte/haut risque. Ainsi, conformément aux hypothèses, de bonnes relations avec la mère auraient un effet protecteur important contre le développement des conduites délinquantes. Par contre, en ce qui concerne le père, ce sont les adolescentes à

Tableau 1
Résultats significatifs en termes de pourcentages

	Adolescentes		Résiliantes
	à délinquance faible/haut	à délinquance forte/haut	
Estiment leurs relations actuelles avec leur mère très bonnes	11,1 %		53,3 %
Estiment pouvoir actuellement compter très souvent sur leur mère en cas de gros ennuis	27,3 %		66,7 %
Estiment recevoir souvent du soutien de la part de leur mère actuellement	27,3 %		73,3 %
Estiment avoir souvent reçu du soutien de leur mère durant l'enfance	18,2 %		66,7 %
Estiment pouvoir se confier très souvent à leur mère actuellement	0 %	22,7 %	80 %
Estiment avoir pu se confier souvent à leur mère durant l'enfance	18,2 %		66,7 %
Estiment leurs relations actuelles avec leur père très bonnes	88,9 %	37,5	33,3 %
Estiment leurs relations avec leur père très bonnes durant l'enfance	88,9 %	42,1	
Ont un de leurs parents comme personne de référence actuellement	10 %	15 %	57,1 %
Ont la même personne de référence actuellement que durant l'enfance		8,7 %	53,3 %
Estiment que leurs parents se disputaient souvent durant leur enfance		73,9 %	40 %
Estiment le climat général de leur enfance très positif		21,7 %	53,3 %

délinquance faible/haut risque qui semblent posséder de meilleures relations avec lui comparativement aux adolescentes à délinquance forte/haut risque et aux adolescentes résilientes. De bonnes relations avec le père constitueraient donc également un élément important mais semblent néanmoins avoir un impact moins considérable que de bonnes relations avec la mère. L'importance prégnante que prennent les relations maternelles peut se comprendre par le nombre conséquent de foyers monoparentaux dont sont originaires les adolescentes. Dans cette étude, 54,4% des adolescentes ont vécu la séparation de leurs parents. En effet, dans les situations de séparation parentale, les adolescentes vivent principalement avec leur mère, certaines d'entre elles n'ayant plus de contacts avec leur père. La mère constitue dès lors la personne principale de l'environnement familial des adolescentes. Par conséquent, la qualité des relations que les adolescentes entretiennent avec elle peut s'avérer essentielle.

De même, en ce qui concerne le soutien social, de nombreux éléments distinguant les différents groupes sont relatifs à la mère. En effet, les adolescentes résilientes estiment recevoir beaucoup plus de soutien de la part de leur mère. Que ce soit pour se confier ou recevoir de l'aide dans les difficultés, la mère s'avère être une grande ressource pour les adolescentes résilientes. Ainsi, même dans cette période mouvementée que constitue l'adolescence, la mère a tendance à occuper une place importante dans la vie des adolescentes résilientes ainsi que nous l'avions postulé. De plus, ce soutien maternel est présent à la fois actuellement et durant l'enfance. Dès lors, la permanence dans le temps de ce facteur protecteur s'avère également être un élément important.

Cependant, si dans certaines situations, les adolescentes résilientes se sont distinguées des deux autres groupes d'adolescentes à haut risque, les différences les plus manifestes furent mises en évidence entre les adolescentes à délinquance faible/haut risque et les adolescentes résilientes. Ces résultats nous ont quelque peu surpris. En effet, nous nous attendions à ce que les adolescentes résilientes bénéficient d'un soutien plus important de la part de leur mère que les adolescentes à délinquance forte/haut risque et les adolescentes à délinquance faible/haut risque et que ces dernières se distinguent de la même manière par rapport aux adolescentes à délinquance forte/haut risque. Or, contrairement à nos hypothèses, les adolescentes à délinquance faible/haut risque ne peuvent pas compter plus souvent sur leur mère que les adolescentes à délinquance forte/haut risque. Au contraire, nous avons même pu montrer que les adolescentes à délinquance forte/haut risque estiment recevoir plus d'aide de leur mère en cas de gros ennuis que les adolescentes à délinquance faible/haut risque. L'interprétation de ce résultat nous laisse perplexe. Dès lors, il nous semble intéressant de réaliser à nouveau ce type d'étude avec un échantillon plus important et dont la mère pourrait constituer à elle seule l'objet d'investigations plus précises.

Cependant, malgré ces quelques difficultés d'interprétation, nous pouvons quand même constater que, dans un univers familial connaissant des dissociations fréquentes, les adolescentes résilientes semblent entretenir des rapports privilégiés avec leur mère que ce soit durant l'enfance ou l'adolescence. Ces rapports privilégiés se manifestent tant au niveau des relations qu'au niveau du soutien que leur apporte leur mère. Dans de nombreuses études, il n'est fait référence qu'aux seules relations que les adolescentes entretiennent avec leur mère. Cependant, l'investigation du soutien que celle-ci apporte s'avère également très intéressante. En effet, elle permet d'apporter des précisions supplémentaires quant à la qualité des rapports existant entre les adolescentes et leur mère.

Si des éléments maternels relatifs au soutien social ont permis de différencier les adolescentes résilientes des autres groupes, il n'en est pas de même en ce qui concerne les rapports qu'entretiennent ces adolescentes avec leur père. En effet, contrairement à nos attentes, aucun résultat significatif relatif au soutien social du père ne put différencier les trois groupes d'adolescentes à haut risque. Une explication possible de ce manque d'éléments discriminants concernant le père est relative, ainsi que nous l'avons signalé à propos des relations, à sa moindre présence dans l'environnement familial des adolescentes. De plus, l'importance que prend la mère dans notre étude est certainement liée au sexe de la population utilisée. Or, le parent du même sexe a souvent été considéré comme une personne privilégiée.

L'importance prégnante de la mère se confirme également lorsque l'on analyse le facteur « personne de référence ». En effet, c'est la mère qui constitue la personne de référence principale des adolescentes résilientes contrairement aux adolescentes à délinquance forte/haut risque et aux adolescentes à délinquance faible/haut risque pour lesquelles la personne de référence est principalement une personne autre que l'un des parents.

D'autres résultats peuvent également être établis. En effet, le climat parental ainsi que la permanence dans le temps de la personne de référence sont autant d'éléments pour lesquels une action protectrice a pu être soulignée.

Cependant, nous sommes conscients que les quelques éléments mis en évidence ne peuvent rendre compte entièrement du phénomène de résilience. En effet, un facteur isolé ne peut certainement pas être responsable à lui seul du processus de protection d'un individu. Bien que nous nous soyons intéressés aux facteurs protecteurs sociaux et plus particulièrement familiaux, il faut également prendre en compte l'action protectrice d'autres facteurs tels que les facteurs personnels et statutaires.

De plus, même si les facteurs personnels et statutaires sont considérés, une simple accumulation de facteurs protecteurs ne peut certainement pas expliquer à elle seule le processus de résilience. En effet, il serait intéressant d'étudier ces facteurs dans une optique générale afin de chercher à mettre en évidence des configurations de facteurs.

Si certains résultats se sont avérés correspondre aux résultats mis en évidence antérieurement par Lösel et Bliesener (1990, 1994) et Born et al. (1996), ce ne fut pas le cas pour d'autres. Ceci peut s'expliquer par le fait que la notion de résilience est sujette à de nombreuses définitions. Ainsi, la résilience s'applique au phénomène selon lequel certaines personnes, en dépit d'une exposition à divers facteurs de risque, ne développent pas de conduite d'inadaptation. Or, des individus sont parfois considérés comme résiliants alors qu'ils ont manifesté des comportements délinquants, ce qui est le cas pour les résiliants de Lösel et Bliesener (1990, 1994) et Born et al. (1996) contrairement aux nôtres. Il n'y a donc aucune garantie que le groupe de résiliants identifié par un chercheur soit identifié de la même manière par un autre chercheur. Ainsi, il s'avère important de définir exactement ce que l'on entend par résilience.

De plus, Lösel et Bliesener (1990, 1994) et Born et al. (1996) ont essentiellement investigué l'approche de la résilience dans un contexte institutionnel. Si nous nous sommes distingués de ces deux études en utilisant des adolescentes résilientes non délinquantes et non institutionnalisées, nos adolescentes délinquantes étaient par contre bel et bien institutionnalisées. Nous sommes dès lors dans une position intermédiaire d'investigation de la résilience, à mi-chemin entre le contexte institutionnel et le contexte familial.

Ainsi, il serait intéressant de réaliser ce type d'étude avec des adolescentes délinquantes vivant en famille. En effet, les délinquantes placées en institution se trouvent au bout de la chaîne des interventions possibles en matière de réaction à la délinquance juvénile. Or, il existe d'autres types d'intervention à la disposition du juge

de la jeunesse. En effet, si le juge peut placer le jeune, il peut également le maintenir dans son milieu familial à certaines conditions telles que la réalisation d'une prestation éducative ou philanthropique. Ainsi, étudier des adolescentes délinquantes vivant dans leur milieu familial et les comparer avec des adolescentes résilientes vivant également dans un tel milieu pourrait donner des résultats intéressants.

Références

- Algan, A. (1973). Etude d'un groupe d'adolescentes délinquantes et inadaptées du département de la Meuse. *Annales de Vaucresson*, 11, 49-73.
- Algan, A. (1974). Image de soi chez l'adolescente socialement inadaptée. *Annales de Vaucresson*, 12, 145-228.
- Andrews, D.A., Hoge, R.D., & Leschild, A.L. (1996). An investigation of risk and protective factors in a sample of youthful offenders. *Journal of child psychology and psychiatry*, 37(4), 419-424.
- Biron, L., Gagnon, R., & Leblanc, M. (1980). *La délinquance des filles*. Montréal: GRIJ.
- Blackburn, R. (1993). *The psychology of criminal conduct*. Chichester: Wiley.
- Born, M. (1983). *Jeunes déviants ou délinquants juvéniles*. Liège: Mardaga.
- Born, M., Chevalier, V., & Humblet, I. (1997). Resilience, desistance and delinquent career of adolescent offenders. *Journal of adolescence*, 20, 679-694.
- Born, M., Chevalier, V., Demet, S., & Humblet, I. (1996). *De l'enfance à l'âge adulte : quelles trajectoires pour les jeunes placés dans les institutions publiques de protection de la jeunesse*. Rapport de recherche à l'intention de la Direction de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française.
- Calhoun, G., Chen, F., & Jurgens, J. (1993). The neophyte female delinquent : a review of the literature. *Adolescence*, 28 (110), 461-471.
- Chesney-Lind, M., & Paramore, V. (2001). Are girls getting more violent ? *Journal of contemporary criminal justice*, 17 (2), 142-166.
- Cario, R. (1992). *Femmes et criminelles*. Toulouse: Erès.
- Claes, M., & Simard, R. (1992). Friendship characteristics of delinquent adolescents. *International journal of adolescence and youth*, 3, 287-301.
- Coslin, P.G. (1996). *Les adolescents devant les déviances*. Paris : Presses universitaires de France.
- Douvan, E., & Adelson, J. (1996). *The adolescent experience*. New-York : Wiley.
- Dwiggins, D., Eggleston, C., Fejes-Mendoza, K., Miller, D., & Trapani, C. (1995). Adolescent female offenders : unique considerations. *Adolescence*, 30 (118), 429-433.
- Edwards, W. J. (1996). A measurement of delinquency differences between a delinquent and nondelinquent sample : What are the implication ? *Adolescence*, 31 (124), 974-987.
- Gamerzy, N. (1985). Stress resistant children. The search for protective factors. *Journal of psychopathology and psychiatry, book supplement*, 4 : 213-223. Oxford : Pergamon Press.
- Heimer, K. (1996). Gender, interaction, and delinquency : testing a theory of differential social control. *Social psychology quarterly*, 59(1), 39-61.
- Jessor, R., Van Den Bos, J., Vanderryn, J., Costa, F.M., & Turbin, M.S. (1995). Protective factors in adolescent problem behavior : moderator effects and developmental change. *Developmental psychology*, 31 (6), 923-933.
- Lepage-Chabrais, M. (1983). L'intégration sociale et ses difficultés spécifiques chez les jeunes filles. *Sauvegarde de l'enfance*, 2, Mars-avril.
- Lösel, F. (1994). Protective effects of social resources in adolescents at high risk for antisocial behavior. In Weitekamp, E.G., & Kerner, H. J. (Eds.), *Cross-national Longitudinal Research on Human Development and Criminal Behavior* (pp. 281-319). Dordrecht : Kluwer Academic.
- Lösel, F., & Bliesener, T. (1990). Resilience in adolescence. A study on the generalizability of protective factors. In K. Hurrelmann, & F. Lösel (Eds.), *Health hazards in adolescence* (pp. 299-320). Berlin : Walter de Gruyter.
- Lösel, F., & Bliesener, T. (1994). Some high-risk adolescents do not develop conduct problems. A study of protective factors. *International journal of behavioural development*, 17(4), 753-777.

- Marcus, R.F. (1996). The friendships of delinquents. *Adolescence*, 31 (121), 145-157.
- Marcus, R.F. (1999). A gender-linked exploratory factor analysis of antisocial behavior in young adolescents. *Adolescence*, 34 (133), 33-46.
- Michel, L. (1999). *Adolescentes et violentes*. Paris : Michalo.
- Rasseneur, D. (2000). *Approche des facteurs protecteurs sociaux auprès d'une population d'adolescentes. Analyse comparative d'une population délinquante et non délinquante*. Mémoire réalisé sous la codirection de M. Vanandruel et M. Born. Université Libre de Bruxelles.
- Reitsma-Street, M. (1991). A review of female delinquency. In A. W. Leschild, P.G. Jaffe, & W. Willis (Eds.), *The young offenders act : a*
- Rondal, J.A., & Thibaut, J.P. (1996). *Psychologie de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : Labor.
- Rosenbaum, J., & Chesney-Lind, M. (1994). Appearance and delinquency: a research note. *Crime and delinquency*, 40 (2), 250-261.
- Rutter, M. (1985). Resilience in the face of adversity: protective factors and resistance to psychiatric disorder. *British journal of psychiatry*, 147, 598-661.
- Rutter, M., Giller, H., & Hagell, A. (1998). *Antisocial behavior by young people*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Spitz, J., & Born, M. (1992). Relations à autrui et abus sexuel chez de jeunes délinquantes. *Bulletin de criminologie*, 1, 54-69.
- Walgrave, L. (1992). *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale*. Genève : Médecine et hygiène.
- Werner, E.E. (1989). High risk children in young adulthood : a longitudinal study from birth to 32 years. *American journal of orthopsychiatry*, 59 (1), 72-81.
- Zazzo, B. (1972). *Psychologie différentielle de l'adolescence*. Paris : Presses universitaires de France.